Zeitschrift: L'Hôtâ

Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien

**Band:** 36 (2012)

**Artikel:** Le restaurant de l'Etoile : un café de village en sursis

Autor: Boegli-Robert, Hélène

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1064645

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

droit de loger de VIII. Classe. -----Le Directeur de l'Intérieur du canton de Berne, en exécution de la loi sur les auberges du 4 mai 1879, la présente patente d'auberge { sans } droit de loger, valable pour les années 188 // 188 5 188 // 188 pour être exploitée dans / chambre au rez-de-chaussée et dans 3 chambre au Z étage de la maison appartenant à lui-même de l'éloile à Mollembery commune de l'éloile à Mollembery district de Délement (), à condition que le porteur observe ponctuellement et bélément toutes les lois en vigueur sur les auberges et la police des auberges, notamment la loi précitée du 4 mai 1879, et sous commination des peines et amendes édictées contre les contraventions. En application de la loi, la taxe annuelle pour la présente patente a été fixée à la somme de francs Crois - cento, ; elle devra être acquittée en espèces avant l'ouverture de l'établissement, et ensuite chaque fois huit jours avant le commencement de l'année suivante, faute de quoi l'auberge sera fermée à partir du 1er janvier. Pour les patentes d'été la taxe doit être acquittée avant le 30 avril. Le Directeur de l'Intérieur Berne, le 26 Movembre 188 3.

La patente octroyée à Monsieur François Chèvre pour les années 1884 à 1887. Photo Hélène Boegli-Robert.



Madeleine Petermann se réchauffe sur le fourneau à banc du restaurant. Photo Hélène Boegli-Robert.

# Le restaurant de l'Etoile Un café de village en sursis

Accrochées au flan de la petite vallée, les vieilles maisons de Mettembert, principalement d'anciennes fermes, s'échelonnent le long de la route cantonale. Le café de l'Etoile se trouve dans le haut du village, au bord de la chaussée.

Madeleine Petermann, est née dans cette maison il y a quatre-vingt-deux ans; elle n'a jamais quitté le village et elle règne toujours avec discrétion sur son petit monde.

### Une cuisine familiale

Naguère, Madeleine Petermann cuisinait pour une clientèle d'habitués, surtout en fin de semaine quand les promeneurs s'arrêtaient là après leur balade. Elle mitonnait du rôti, du lapin et le repas se terminait par de merveilleuses tartes aux fruits de saison. Après le décès de sa maman, elle a continué seule et a décidé alors de ne plus servir que de la saucisse sèche et du lard à couper sur une planche ou préparer du gâteau au fromage (atten-



La cuisine du restaurant n'a guère changé depuis la fin du XIXº siècle. La cuisinière à bois est utilisée chaque jour pour préparer les repas et nous voyons, en dessus de la caisse à bois, la porte en fer du fourneau à banc de la salle du restaurant. Photo Hélène Boegli-Robert.

tion: seulement sur réservation). Ah, ses gâteaux au fromage! Tous ceux qui ont eu l'occasion d'en goûter vous le diront: «Personne n'en fait de si bons!» L'œil brillant, elle donnera la recette à qui veut l'entendre, mais jamais ne révélera exactement quel tour de main ou quel ingrédient elle ajoute pour lui donner ce goût si savoureux. «Il suffit de faire une pâte à tresse, puis mettre du fromage, un œuf et de la crème. Mettre au four à bois pour faire lever, puis cuire au four électrique pour que ce soit plus rapide, et c'est fini!» C'est si simple...

Autrefois, les jeunes du village se retrouvaient au restaurant en diverses occasions telles que les brandons ou d'autres fêtes et c'étaient de joyeuses soirées! Les dimanches après-midi, entre messe et travaux de la ferme, les hommes allaient au café «stöcker» ou jouer aux quilles; les garçons du village «reboulaient» ou «requillaient»: c'était l'occasion de gagner quelques sous, de se mêler aux hommes et d'entendre les longues discussions ou les bruyantes engueulades à propos de la dernière levée ou du lancer douteux d'un joueur.

L'Étoile a été le théâtre de mariages, de fêtes de famille, de repas après les enterrements, de réunions de classe où l'on évoquait des souvenirs d'enfance: la maraude des cerises et des pommes, les courses dans la forêt et les pâturages, les rires, les bobos, les premières voitures (les petits en avaient peur car on leur disait que c'était des voleurs d'enfants)... Et ce jour où il y eut le passage d'un zeppelin dans le ciel de la petite vallée! Quelle frayeur!

# La mobilisation et la chasse remplissent le restaurant

Les villages de Bourrignon, Pleigne, Movelier, Mettembert, Ederswiller et Roggenbourg étaient dans la zone frontière occupée par les soldats mobilisés durant les deux guerres mondiales. Il existe, grâce à eux, quelques rares photos des fermes et des habitants. Dans les années 1939-1945, le village était relativement prospère du fait de la présence de l'armée. Les enfants, heureux de recevoir les fameux biscuits militaires, traînaient autour des soldats désœuvrés qui participaient de temps en temps aux travaux des champs.

Aujourd'hui encore, l'Etoile est l'un des bistrots où les chasseurs se retrouvent après leurs exploits. En hiver, les jours de traque aux sangliers, vers 11 heures du matin, les «décentreurs»,



La mobilisation a amené beaucoup de soldats dans les villages proches de la frontière. Photo archives familiales Régina Crevoiserat.

c'est-à-dire les chasseurs qui cherchent à localiser les hardes, arrivent des forêts environnantes pour faire le point et boire l'apéro. «Les sangliers sont ici! Non ils sont là! On a vu les traces dans la neige! Ils sont juste sous le Trou de la Sot.» Le chef de traque enregistre, et prépare la traque pour l'après-midi. Rendez-vous aux Charbonnières à deux heures. Mais il n'a pas une confiance totale dans certains «décentreurs» qui avaient, il y a quelques années, pris des traces de moutons pour des traces de sangliers. Il est soucieux. A deux heures, les chas-

:ès

is-

n-

les

et

les

en

ue

ce

e-

e!

ei-

rs-

la

ats

es

el-

les

15,

ere

es

fa-

ent

11-

ca-

ın

u-

les

ers

5>>,

seurs se répartissent pour cerner un coin de forêt. Aidés des chiens, les rabatteurs se mettent en marche, tapent sur les arbres et le sol, et crient fort: hop-là, hop-là! Tout à coup on entend quelques coups de feu. Miracle! Les sangliers sont bien où l'on avait dit. On en tire deux, résultat moyen, mais suffisant pour affirmer que la traque est un succès. Vers quatre heures les cornes retentissent pour annoncer la fin des hostilités. On se rassemble, on rend les honneurs au gibier, puis tous à l'Étoile! Toutes les tables sont occupées. Les dix ou quinze chasseurs

passent en revue les exploits de la journée. Celui-ci a fait un sacré tir, le sanglier n'a plus fait un mètre. Mais celui-là a loupé ce gros verrat servi sur un plateau. Contestations, discussions, explications. L'ambiance monte. Un chasseur bénévole prépare les foies des sangliers, ce que Madeleine refuse de faire pour éviter les réclamations. Mais elle prépare les röstis et la salade. Et l'on festoie, mangeant et buvant. Puis les chants des chasseurs retentissent, les cigares s'allument, Madeleine continue de servir, dans le brouhaha des conversations et les engueulades des joueurs de cartes. La soirée se terminera assez tard.

# Une halte sur la route de Pleigne

Les jours de foire à Delémont, avant que la route ne soit goudronnée et les chevaux remplacés par des voitures ou des tracteurs, le café de l'Etoile était un arrêt obligé sur la route de Pleigne. La pente pour arriver à Mettembert était raide, les chevaux fatigués et les hommes assoiffés, une halte était bienvenue. Les paysans revenant de la foire avec des marchandises et de l'argent, le travail des enfants de l'auberge était de surveiller les chars. Empêcher les vols et s'occuper des chevaux, voilà leur tâche. Les hommes étaient rudes et ils ne ménageaient pas les enfants. Madeleine n'aimait pas ces jours-là, souvenirs d'enfance pas toujours roses! Ainsi, pour aller à la messe et au catéchisme, Mettembert faisant partie de la paroisse de Movelier, les jeunes se rendaient à pied dans ce dernier en passant par le petit col qui sépare les deux villages. Les jeunes de Movelier les attendaient au coin du bois. Les bagarres, les menaces, les insultes ne plaisaient pas à Madeleine, ni aux autres filles. Ce n'était pas La guerre des boutons, mais certainement s'en approchait-on.

## Un cabaret déjà en 1817

La salle du café est couverte de boiseries, un fourneau à banc encore en fonction dispense une douce chaleur; le bâtiment de l'Etoile date de la fin du XIXe siècle, mais le café, appelé alors cabaret<sup>1</sup>, est mentionné dans les Archives du Canton de Berne au début du XIXe déjà. A l'occasion d'une demande de renouvellement de la patente, on peut lire que l'Etat de Berne en avait déjà attribué une à Monsieur Francis Chèvre en 1817<sup>2</sup>. Ce café appartient toujours à la famille Chèvre. Avant 1817, l'État français lui en avaitil déjà octroyé une? Je n'en ai pas trouvé trace.

Dans les demandes de patentes de l'époque bernoise, les tenanciers es-sayaient régulièrement d'obtenir une baisse du prix de la patente: 300 sol.



Le bâtiment du café de l'Etoile ne date que de la fin du XIX° siècle, un incendie a détruit l'ancienne construction en 1896. Carte postale des archives de la famille de Gilberte Chèvre.

francs³ par année plus 12 francs pour la *Feuille Officielle*, cela représentait une somme énorme de ces francs tout neufs en Suisse. On découvre aussi dans ces demandes que l'auberge est nécessaire pour «faire à manger aux ouvriers de la mine»⁴. Cette mine aujourd'hui généralement oubliée était une mine de fer qui se trouvait probablement au lieu dit les Charbonnières, mais les mines de surface sont difficile à retrouver car elles ne laissent que de petites dépressions dans le sol

# Incendie et téléphone

Malheureusement, en 1896 le bâtiment de l'Etoile prend feu et brûle entièrement. Le Démocrate du 9 juillet 1896 raconte: «Mettemberg, le 8. — L'excellente auberge de Mettemberg, où le voyageur, assuré d'une hospitalité patriarcale, aimait tant à se reposer, n'est plus qu'un monceau de cendres. Hier après-midi, vers 4 h., le feu a éclaté avec une grande violence dans la partie de la maison qui ser-



Carte postale des archives de la famille de Gilberte Chèvre.

vait d'atelier aux enfants du propriétaire, H. François Chèvre. Toute la famille, excepté la bonne vieille mère, travaillait aux champs; de tout le mobilier, qui n'était qu'à moitié assuré, on n'a pu sauver qu'une faible partie; un porc gras est resté dans les flammes, de même que les fournitures

le 9

le 1-15-

se le

le

ce

d'horlogerie et les effets militaires des deux fils. Les hydrantes n'ont pu être utilisées assez tôt, les clefs se trouvant justement dans le bâtiment en flammes; mais, grâce aux prompts secours des pompes de Pleigne et Movelier, mandées par téléphone, on a pu préserver les maisons voisines. La mai-

son incendiée était estimée 4900 francs; quant à la cause du sinistre, on l'attribue à un défaut de construction.»

A signaler que le seul téléphone du village était installé depuis peu à la poste...

# Lieu propice aux rencontres et aux discussions

Le café, le bistrot, l'estaminet, le cabaret ou le bouchon... de nombreux noms pour un endroit où les hommes et les femmes se retrouvaient, se retrouvent encore, parlent de politique ou de chasse, s'y engueulent même, mais où l'on revient toujours pour rencontrer d'autres personnes. C'est un terrain neutre, une sorte d'agora ou de forum, permettant de grandes comme de petites discussions, qui tient un rôle très important dans la vie des villages et où, naguère, les hommes apprenaient les nouvelles de la région, palabraient, buvaient aussi. Ce statut de lieu de rassemblement a aussi eu pour conséquence que, pour des raisons politiques, les cafés étaient très surveillés. Pour preuve la demande de patente, en 1873, pour un deuxième établissement: en plein Kulturkampf, les libéraux n'avaient, paraît-il, pas la possibilité de parler de leurs idées politiques dans un café d'une autre tendance. Ils demandèrent une patente au préfet et à Berne, sans passer par la commune, par crainte d'un refus. La patente fut accordée, mais le café ne résista pas longtemps au manque de clientèle.

Aujourd'hui, ces petits cafés disparaissent l'un après l'autre. L'amélioration des routes, l'arrivée des voitures, numéro 11 de 1987.

poussent les clients à se rendre le plus souvent en ville, oubliant les services que rendent ces établissements traditionnels.

Hélène Boegli-Robert

#### Remerciements

Un grand merci à Madeleine Petermann-Chèvre, Gilberte Chèvre ainsi qu'aux conservateurs des Archives du canton de Berne, à Berne, des Archives de l'Ancien Evêché de Bâle et des Archives Cantonales à Porrentruy.

### Notes

<sup>1</sup> Les cafés, à l'époque, s'appelaient «cabaret» (débit de boissons modeste où l'on peut parfois prendre des repas) ou «bouchon», du nom du bouquet de feuillage servant d'enseigne aux auberges.

<sup>2</sup> Archives du Canton de Berne: Enquêtes 1876-77 St. A. B. BB IV 1734. Lors de l'attribution de la patente de cabaret à François Joseph Chèvre pour 1876, il est signalé qu'il existait déjà une concession en 1817, modifiée en 1829. En 1876, la valeur de l'auberge et de sa concession sont estimées à 2500 francs.

<sup>3</sup> Dès 1852, une nouvelle loi sur les auberges fixe la patente à 300 francs par année pour les cabarets. Avant l'arrivée du franc en 1848, elle se montait à 43 livres ou à 15 livres 15 batz, selon la classe de l'établissement. (Archives du Canton de Berne: St. A. B. BBIV 984)

<sup>4</sup> Archives du Canton de Berne: St. A. B. BV 165. Pour connaître l'exploitation des mines, le commerce et le travail du fer dans le Jura, consulter *L'Hôtâ* numéro 11 de 1987.